

L' élu d'opposition et son positionnement

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les principales règles d'administration d'une collectivité locale : rôle du Maire, des élus délégués, des services communaux et le rôle des principaux acteurs entretenant des liens institutionnels avec une collectivité locale : services de l'Etat, juge administratif, services de police ou de gendarmerie, autres collectivités locales ou établissements publics,...
- Identifier le rôle d'un élu d'opposition à 360° : avec les autres collègues élus, les agents de la collectivité locale, les usagers, les associations, les partenaires institutionnels, le monde économique,...
- Identifier l'ensemble des moyens mis à disposition des élus d'opposition.
- Appréhender les postures et stratégies possibles de l' élu d'opposition en termes de communication institutionnelle, de pilotage des réseaux sociaux, de prise de parole et de position, de recours gracieux ou contentieux,...

INFORMATIONS PRATIQUES

DUREE DE LA FORMATION 100 % Présentiel – 1 jour soit 6 heures de formation (pas de formation à distance) Présentiel individuel et collectif	PUBLIC CONCERNE Formation spécialisée à destination principale des élus et des cadres de collectivités locales.
---	---

DATES ET LIEUX Lieux : 1. LEADON 30 RUE ST LAZARE 75009 Paris. 2. ou Salle dédiée et spécifique pour la formation. Dates et calendrier : A définir	LES + <ul style="list-style-type: none">• Formateur expert de la gestion des collectivités locales• Groupes à l'effectif limité PRE REQUIS
---	--

28-Mar-22



LeadOn

Positivez votre mandat en tant qu' élu d'opposition

<p>TARIFS : à définir en fonction du statut de l' élu et de la taille de la collectivité (cf site internet leadon)(Exonération de TVA selon l'article 261-4-4°a du Code Général des Impôts)</p> <p>ACCESSIBILITE AUX PERSONNES ATTEINTES D'UN HANDICAP Oui</p> <p>DELAIS D'ACCES Au plus tard, 11 jours avant le début de la formation.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Aucun. <p style="text-align: center;">L'ENCADREMENT</p> <ul style="list-style-type: none">• Christophe MARCOUX, ancien DGS de plusieurs collectivités locales, consultant et formateur spécialisé en gestion territoriale.
--	--

Moyens pédagogiques :

La méthode pédagogique consistera en un enseignement théorique et pratique sous forme de leçons collectives et d'ateliers.

Moyens techniques :

Vidéoprojecteur, présentation de type « powerpoint », paperboard, ateliers.

Validation du stage :

Une feuille d'émargement pour chaque demi-journée sera signée pour chacun des participants. Remise aux participants d'une documentation écrite synthétisant les principaux éléments de la formation.

PROGRAMME

Matin :

- Retour sur le début de mandat : analyse des points positifs et des points d'amélioration du point de vue des élus d'opposition ; regards sur les questions restées encore sans réponse pour mieux comprendre le rôle de l' élu d'opposition ;
- Identification de l'ensemble des acteurs d'une collectivité locale et prise de connaissance des compétences des autres collectivités locales et établissements publics ;
- Apports théoriques en droit des collectivités locales : rôle du Maire et des élus délégués, actes administratifs, rôle du préfet, rôle du juge administratif, etc.

Après-midi :

28-Mar-22

30 rue st lazare - 75009 Paris
+ 33 (0)7 64 02 18 54 – magalie@leadon.fr
Siret : SIRET 852 902 659 000 22



LeadOn

Positivez votre mandat en tant qu' élu d'opposition

- Déontologie de l' élu, risques pénaux, droits de l' élu local.
- Droits particuliers de l' élu d'opposition.
- Postures et stratégies possibles de l' élu d'opposition en termes de communication institutionnelle, de pilotage des réseaux sociaux, de prise de parole et de position, de recours gracieux ou contentieux,...

28-Mar-22

30 rue st lazare - 75009 Paris
+ 33 (0)7 64 02 18 54 – magalie@leadon.fr
Siret : **SIRET 852 902 659 000 22**